

HPQ SILICIUM



HPQ Silicium Inc.

**États financiers consolidés
Aux 31 décembre 2025 et 2024
(En dollars canadiens)**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-7
États consolidés de la situation financière	8
États consolidés du résultat net	9
États consolidés du résultat global	10
États consolidés des variations des capitaux propres	11
États consolidés des flux de trésorerie	12
Notes complémentaires consolidées	13 – 64

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
HPQ SILICIUM INC.

Opinion

Nous avons audité les états financiers consolidés de HPQ Silicium Inc. (la « société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que les états consolidés du résultat net et du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la société au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux règles de déontologie applicables à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui indique que la société a enregistré des résultats opérationnels négatifs de 4 163 224 \$, ainsi que des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation de 3 108 470 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Comme il est indiqué à la note 2, ces événements ou situations, conjugués aux autres questions exposées dans la note 2, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Test de dépréciation des propriétés intellectuelles

Nous attirons l'attention sur la note 10 des états financiers consolidés.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

La société comptabilise un actif de propriété intellectuelle pour un montant significatif de 2 592 858 \$. La détermination de l'absence ou de l'existence d'une perte de valeur repose sur un test de dépréciation complexe, impliquant des jugements importants de la direction, notamment en ce qui concerne :

- Les projections de flux de trésorerie futurs;
- La sélection des hypothèses clés, telle que le taux d'actualisation.

De légères variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence significative sur la valeur recouvrable estimée. En raison de l'importance des montants en jeu et du niveau élevé de jugement requis, nous avons considéré le test de dépréciation des actifs de propriété intellectuelle comme une question clé de l'audit.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit ont notamment consisté à :

- Comprendre et évaluer le processus mis en place par la direction pour identifier les indices de perte de valeur et réaliser les tests de dépréciation conformément aux IFRS;
- Apprécier la méthode retenue par la direction pour déterminer la valeur recouvrable;
- Tester l'exactitude arithmétique des modèles de dépréciation utilisés;
- Analyser le caractère raisonnable des hypothèses clés, notamment :
 - la cohérence des flux de trésorerie projetés avec les budgets approuvés par la direction et les performances historiques;
 - la compatibilité des hypothèses de croissance avec les conditions économiques et sectorielles observables;
 - la pertinence du taux d'actualisation retenu, en tenant compte des risques spécifiques liés aux actifs concernés.
- Recourir à nos spécialistes en évaluation afin de soutenir notre appréciation des méthodes, hypothèses et données utilisées.

Appréciation du contrôle exercé sur Novacium S.A.S.

Nous attirons l'attention sur les notes 4.2 et 11 des états financiers consolidés.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

La société a signé un avenant au pacte d'associés de Novacium S.A.S, à la suite duquel la direction a conclu qu'elle n'exerçait plus le contrôle sur cette entité au sens de la norme IFRS 10, et a donc cessé de la consolider.

Cette conclusion repose sur un jugement important nécessitant l'évaluation du pouvoir sur les activités pertinentes, de l'exposition à des rendements variables et de la capacité d'utiliser ce pouvoir pour influencer ces rendements. Elle implique également d'apprécier le caractère substantiel ou simplement protecteur de certains droits détenus par les partis, notamment des droits de veto ou d'approbation prévus par les accords contractuels et les mécanismes de gouvernance.

Compte tenu du niveau de jugement requis, de la complexité des ententes et de l'incidence potentielle sur le périmètre de consolidation, nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit ont notamment consisté à :

- Analyser les documents contractuels et juridiques pertinents avec l'implication de nos spécialistes de comptabilité IFRS pour tester les traitements et conclusions comptables adoptées par la direction;
- Évaluer l'analyse de la direction au regard des exigences d'IFRS 10;
- Apprécier le caractère substantiel des droits détenus par les parties, y compris leurs conditions d'exercice et leur capacité à influencer les activités pertinentes;
- Évaluer la pertinence des informations fournies en annexe relatives aux jugements significatifs de la direction.

Évaluation de la participation conservée par la société dans Novacium S.A.S. ainsi que de l'option de la société d'acquérir la participation résiduelle.

Nous attirons l'attention sur les notes 4.2, 6 et 11 des états financiers consolidés.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

La société a cédé une participation lui conférant le contrôle de Novacium S.A.S, entraînant la perte de contrôle sur cette entité (voir ci-dessus). Conformément aux IFRS, la société a comptabilisé la participation conservée à sa juste valeur à la date de la perte de contrôle, et a constaté le gain correspondant dans le résultat net de 13 799 409 \$.

De plus, la société a conservé une option d'achat des actions détenues par les actionnaires de contrôle de Novacium SAS. Cette option a été comptabilisée à la juste valeur au moment de la signature de l'avenant à un montant de 25 327 950 \$ et sera réévaluée à chaque fin de période.

La détermination de la juste valeur de la participation conservée et de l'option d'achat d'actions repose sur des jugements importants et présente un degré élevé d'incertitude relative à l'estimation, notamment en ce qui concerne le choix des méthodes d'évaluation appropriées et la détermination des hypothèses clés de la direction détaillées ci-dessous.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit ont notamment consisté à :

- Évaluer le traitement comptable appliqué par la direction à la suite de la perte de contrôle, y compris l'évaluation de la participation conservée et de l'option d'achat d'actions conformément aux normes comptables applicables;
- Apprécier la pertinence des méthodes d'évaluation utilisées par la direction pour déterminer la juste valeur de la participation conservée et de l'option d'achat d'actions, compte tenu des caractéristiques de l'investissement;
- Vérifier l'exactitude arithmétique des modèles d'évaluation utilisés;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses clés pour l'évaluation de la participation conservée et de l'option d'achat d'actions, notamment :
 - les projections financières de la direction, incluant la croissance des revenus, les marges opérationnelles prévues, les besoins en fonds de roulement et les investissements futurs requis;
 - le calendrier anticipé d'exercice de l'option;
 - les montants contractuels prévus;
 - les probabilités de réalisation des différentes tranches d'acquisition;
 - les hypothèses relatives aux conditions financières futures de la société.
- Recourir à nos spécialistes en évaluation afin de soutenir notre appréciation des méthodes, hypothèses et données utilisées,
- Réaliser des analyses de sensibilité afin d'évaluer l'incidence de variations raisonnablement possibles des hypothèses clés sur la juste valeur estimée.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion à la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons lesquelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Martin Cloutier.

Forvis Mazars s.e.n.c.r.l. ¹

Montréal, le 1^{er} mai 2026

¹ Par FCPA auditeur, permis de comptabilité publique No. A117854

HPQ Silicium Inc.
États consolidés de la situation financière
Aux 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre	
		2025	2024
		\$	\$
ACTIFS			
Courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	555 740	676 955
Actifs financiers à la JVRN	6	621 253	326 725
Taxes sur les produits et services à recevoir		60 023	200 712
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir		-	476 063
Frais payés d'avance et autres	7	45 990	188 901
		<u>1 283 006</u>	<u>1 869 356</u>
Non courant			
Immobilisations corporelles	9	-	26 023
Immobilisations incorporelles	10	2 592 858	2 784 996
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	11	14 023 111	119 351
Actifs financiers à la JVRN	6	25 327 950	-
Actif au titre du droit d'utilisation		30 371	8 277
		<u>41 974 290</u>	<u>2 938 647</u>
Total des actifs		<u>43 257 296</u>	<u>4 808 003</u>
PASSIFS			
Courant			
Dettes à un sous-traitant et autres fournisseurs	12	1 794 048	5 679 792
Dû aux administrateurs	14	100 000	100 000
Redevances à payer à un sous-traitant	10	250 000	928 689
Partie courante de l'obligation locative		10 952	8 064
		<u>2 155 000</u>	<u>6 716 545</u>
Non courant			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt	14	1 166 506	1 068 006
Partie non courante de l'obligation locative		19 440	-
Redevances à payer à un sous-traitant	10	-	873 443
		<u>1 185 946</u>	<u>1 941 449</u>
Total des passifs		<u>3 340 946</u>	<u>8 657 994</u>
CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)			
Capital-actions	15	70 697 727	59 439 981
Surplus d'apport		4 896 664	2 299 980
Cumul des autres éléments du résultat global		-	(448)
Résultats non distribués		(35 678 041)	(66 391 863)
Capitaux propres (déficit) attribuables aux propriétaires		<u>39 916 350</u>	<u>(4 652 350)</u>
Participation ne donnant pas le contrôle	23	-	802 359
Total des capitaux propres (déficit)		<u>39 916 350</u>	<u>(3 849 991)</u>
Total des passifs et des capitaux propres		<u>43 257 296</u>	<u>4 808 003</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 1 mai 2026.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon, Administrateur

HPQ Silicium Inc.
États consolidés du résultat net
Exercices clos aux 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices clos aux 31 décembre	
		2025	2024
		\$	\$
Dépenses			
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	16.1	774 491	753 496
Autres charges opérationnelles	18	1 309 342	1 038 421
Frais de recherche et développement ⁽¹⁾		1 895 084	1 337 691
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	159 199	290 489
Amortissement des immobilisations corporelles	9	-	1 917 421
Radiations d'actifs des immobilisation incorporelles	10	25 108	1 484 644
		<u>4 163 224</u>	<u>6 822 162</u>
Résultats opérationnels			
Autres revenus (dépenses)			
Produits financiers	19	209 392	830 821
Charges financières	19	(225 969)	(230 303)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	11	(20 333)	(30 855)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	11	(193 907)	2 996
Réappropriation des droits dans le pacte d'associés de Novacium	14.1	-	(1 483 100)
Renversement de l'impôt de la partie XII.6		-	25 452
Reversement de provision (provision) pour risque de crédit	7, 8	284 097	(284 097)
Gain sur annulation de la royauté à recevoir	8	21 364	-
Perte sur règlement de dette	15.1	(749 302)	-
Gain sur la participation conservée dans une société auparavant contrôlée	11	39 315 442	-
Gain sur annulation de la royauté à payer à un sous-traitant	10	1 065 601	-
		<u>39 706 385</u>	<u>(1 169 086)</u>
Résultat avant impôt		<u>35 543 161</u>	<u>(7 991 248)</u>
Impôt sur le résultat	21	-	-
Résultat net		<u>35 543 161</u>	<u>(7 991 248)</u>
Résultat net attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		35 361 147	(8 203 215)
Participation ne donnant pas le contrôle	23	182 014	211 967
		<u>35 543 161</u>	<u>(7 991 248)</u>
Résultat par action attribuable aux propriétaires			
Gain net (perte nette) de base par action	20	<u>0,085</u>	<u>(0,02)</u>
Gain net (perte nette) dilué(e) par action	20	<u>0,085</u>	<u>(0,02)</u>

⁽¹⁾ Inclus un paiement fondé sur des actions de 62 170 \$ en 2025

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

HPQ Silicium Inc.
États consolidés du résultat global
 Exercices clos aux 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

	Notes	Exercices clos aux 31 décembre	
		2025	2024
		\$	\$
Résultat net		35 543 161	(7 991 248)
Autre élément du résultat global qui sera ultérieurement reclassé en résultat net :			
Écart de change découlant de la conversion d'une filiale étrangère		88 228	5 311
Résultat global		<u>35 631 389</u>	<u>(7 985 937)</u>
Résultat global attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		35 449 375	(8 197 904)
Participation ne donnant pas le contrôle	23	<u>182 014</u>	<u>211 967</u>
		<u>35 631 389</u>	<u>(7 985 937)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

HPQ Silicium Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos aux 31 décembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

		Capitaux propres attribuables aux propriétaires					
Notes	Capital-Actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	56 835 710	2 931 580	(58 517 741)	5 140	1 254 689	579 493	1 834 182
Solde au 1 er janvier 2024							
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	15.1	88 380	30 316	-	118 696	-	118 696
Exercice de bons de souscription	16.2	30 000	-	-	30 000	-	30 000
Exercice d'options	16.2	1 037 282	(356 407)	-	680 875	-	680 875
Expiration des bons de souscription	16.2	-	(340 000)	340 000	-	-	-
Réappropriation des droits dans le pacte d'associés de Novacium	16.1	1 448 609	34 491	-	1 483 100	-	1 483 100
Frais d'émission d'unités		-	-	(10 907)	(10 907)	-	(10 907)
	2 604 271	(631 600)	329 093	-	2 301 764	-	2 301 764
Total du résultat pour l'exercice		-	-	(8 203 215)	(8 203 215)	211 967	(7 991 248)
Total du résultat global pour l'exercice		-	-	(5 588)	(5 588)	10 899	5 311
Solde au 31 décembre 2024		59 439 981	2 299 980	(66 391 863)	(448)	802 359	(3 849 991)
Émission d'unités dans le cadre de placements privés	15.1	2 093 761	123 035	-	2 216 796	-	2 216 796
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	15.1	4 397 280	1 395 162	-	5 792 442	-	5 792 442
Émission d'action pour dépenses R&D	15.1	535 600	908	-	536 508	-	536 508
Émission d'action pour l'augmentation dans la participation dans Novacium	15.1	3 722 250	1 948 958	(5 593 553)	77 655	(77 655)	-
Émission d'action sur billet à payer convertible	15.1	150 000	-	-	150 000	-	150 000
Exercice de bon de souscription	15.2	34 755	(7 755)	-	27 000	-	27 000
Exercice d'options	16.2	324 100	(74 100)	-	250 000	-	250 000
Paiements fondés sur des actions	16.2	-	252 876	-	252 876	-	252 876
Expiration des bons de souscription	15.2	-	(52 877)	52 877	-	-	-
Expiration des bons de souscription aux courtiers	15.3	-	(3 488)	3 488	-	-	-
Expiration d'option	16.2	-	(93 080)	93 080	-	-	-
Annulation d'option	16.2	-	(935 670)	935 670	-	-	-
Frais d'émission d'unités		-	42 715	(138 887)	(96 172)	-	(96 172)
	11 257 746	2 596 684	(4 647 325)	-	9 207 105	(77 655)	9 129 450
Total du résultat pour l'exercice		-	-	35 361 147	35 361 147	182 014	35 543 161
Perte de contrôle dans la participation de Novacium		-	-	-	-	(994 498)	(994 498)
Total du résultat global pour l'exercice		-	-	-	448	87 780	88 228
Solde au 31 décembre 2025		70 697 727	4 896 664	(35 678 041)	-	-	39 916 350

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

HPQ Silicium Inc.
États consolidés des flux de trésorerie
Exercices clos aux 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices clos aux 31 décembre	
		2025 \$	2024 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		35 543 161	(7 991 248)
Éléments hors caisse			
Paiements fondés sur des actions	16.2	252 876	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	159 199	290 489
Amortissement des immobilisations corporelles	10	-	1 917 421
Amortissement d'actif au titres de droits d'utilisation		12 854	11 400
Gain sur règlement de dette de la royauté à recevoir	8	(21 364)	-
Perte sur règlement de dette	15.1	749 302	-
Variation de la juste valeur des titres négociables de sociétés cotées	6	(156 570)	(756 506)
Réappropriation des droits dans le pacte d'associé de Novacium	14.1	-	1 483 100
Radiations des immobilisations incorporelles	10	25 108	1 484 644
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	11	20 333	30 855
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	11	193 907	(2 996)
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir	8	(19 539)	(34 211)
Charges de désactualisation – redevances à payer	10	225 969	230 303
Salaire et charges au titre des avantages du personnel		192 250	241 850
Revenus d'intérêt sur royauté à recevoir		-	(25 000)
Provision pour risque de crédit	7,8	(284 097)	284 097
Gain sur la participation conservée dans une société auparavant contrôlée	11	(39 315 442)	-
Gain sur annulation de la royauté à payer à un sous-traitant	10	(1 065 601)	-
Perte de contrôle sur l'actif net dans la participation de Novacium	11	(1 355 919)	-
		(4 843 573)	(2 835 802)
Variation nette des éléments du fonds de roulement	22	1 735 103	1 141 776
Flux de trésorerie utilisé pour les activités opérationnelles		(3 108 470)	(1 694 026)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux immobilisations corporelles		(23 098)	(9 759)
Acquisition d'actifs financiers à la JVRN	6	(225 000)	(281 250)
Disposition d'actifs financiers à la JVRN	6	640 455	1 387 524
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		392 357	1 096 515
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités dans le cadre de placements privés	15.1	2 216 796	-
Billet à payer convertible	15.1	150 000	-
Exercice de bons de souscription	15,1	27 000	30 000
Exercice d'options	16.2	250 000	680 875
Remboursement des dû aux administrateurs		-	(15 385)
Remboursement d'obligation locative		(12 620)	(11 774)
Frais d'émission d'unités		(96 172)	(10 907)
Flux de trésorerie provenant pour les activités de financement		2 535 004	672 809
Variation nette de la trésorerie		(181 109)	75 298
Incidence de l'écart de change sur la trésorerie		59 894	4 253
Trésorerie au début de l'exercice		676 955	597 404
Trésorerie à la fin de l'exercice		555 740	676 955

Informations supplémentaires

Intérêts reçus liés aux activités opérationnelles	33 283	15 104
Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voire la note 22.		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

HPQ Silicium Inc. (« HPQ » ou la « Société ») se spécialise dans le développement technologique en matériaux de silicium et ses dérivés.

HPQ est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de HPQ sont cotées à la Bourse de croissance TSXV.

2. CONFORMITÉ AUX IFRS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes Comptables IFRS ("IFRS"), telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board ("IASB"), incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans les états financiers consolidés sont exprimés en dollars canadiens.

Les informations comparatives ont été reclassées, au besoin, afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Ces reclassifications portent uniquement sur des modifications de présentation et n'ont aucune incidence sur les résultats d'exploitation ou la situation financière précédemment présentés.

La Société n'a pas généré de revenus jusqu'à maintenant et a subi des pertes opérationnelles et des flux de trésorerie liés à ses activités opérationnelles négatifs pour les exercices finissant le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2025, la Société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 35 678 041 \$ (66 391 863 \$ au 31 décembre 2024). La Société a un fonds de roulement négatif de 871 994 \$ au 31 décembre 2025 (4 847 189 \$ au 31 décembre 2024). La direction a déterminé que la Société dispose de ressources adéquates pour continuer ses activités normalement pendant au moins les 12 prochains mois à partir de la date de l'état de la situation financière.

Comme la Société est encore dans sa phase de développement et se concentrera sur l'innovation des solutions de silicium et de la technologie connexe, la Société continuera à fonctionner à perte opérationnelle jusqu'à ce que la Société reçoive du financement supplémentaire afin de financer ses opérations futures et ses plans d'expansion en lien avec les technologies et le commencement de la commercialisation de ceci. La Société s'attend à générer des revenus à partir des ventes de produits lorsque qu'elle aura finalisé avec succès ses étapes de commercialisation de ses solutions de silice, ce qui peut prendre un certain nombre d'années. Jusqu'à ce qu'elle puisse générer des revenus importants à partir des ventes de produits, la Société s'attend à financer ses opérations par une combinaison de capitaux publics ou privés ou de financements par emprunt ou d'autres sources. La Société a réussi à obtenir des financements dans le passé, durant l'exercice clos au 31 décembre 2025 (Note 15.1) et subséquemment en 2026 (Note 28), et a obtenu un financement gouvernemental contre des investissements futurs durant l'exercice courant. La levée de fonds supplémentaires dépend d'un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et, à ce titre, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir. La capacité de la Société à respecter ses engagements et à s'acquitter de ses dettes dépend de la réussite de la commercialisation de ses technologies sous licence et de sa capacité à lever des fonds supplémentaires pour financer ses activités et du soutien financier des actionnaires et des prêteurs. Les conditions mentionnées ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS (suite)

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

Il existe une relation d'affaire importante et une dépendance économique avec le sous-traitant PyroGenesis Inc. ("PyroGenesis" ou "sous-traitant"). HPQ fait affaire avec PyroGenesis pour ses activités de recherches et développements impliquant le procédé à base de plasma. Cette dernière est une entreprise qui développe des réacteurs au plasma dans un fourneau en circuit fermé. Selon les ententes conclues par la Société ou ses filiales, PyroGenesis fournit le service d'ingénierie et procède à l'assemblage des équipements et la Société en défraie les coûts sur présentation des factures pour les travaux exécutés. Les actifs acquis avec le sous-traitant PyroGenesis et les redevances à payer afférents sont décrits à la note 10 et 11. Les dépenses comptabilisées en 2025 relatifs à des dépenses engendrées avec PyroGenesis sont de 215 280 \$ (284 021 \$ au 31 décembre 2024) en frais de recherche et développement.

Durant l'exercice de 2025, la Société a procédé à un règlement d'une dette à PyroGenesis de 4 941 440 \$ par l'émission de 17 968 873 unités (Note 15.1(d)).

Il existe une relation d'affaires importante avec Novacium, donnant lieu à une certaine interdépendance économique. La Société collabore avec Novacium dans le cadre d'activités de recherche et développement de technologies, en lien avec des matériaux à base de silicium pour anodes de batteries lithium-ion et sur des technologies de production d'hydrogène. Selon les ententes en vigueur, Novacium et la Société contribuent conjointement à ces activités (Notes 6 et 11).

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Généralités

Les informations significatives sur les méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

3.2 Principe de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société mère et des filiales qu'elle contrôle. Il y a contrôle lorsqu'un investisseur est exposé ou a droit à des rendements variables sur sa participation avec une entité émettrice et a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. Les filiales sont incluses dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Lorsque la participation de la Société dans une filiale est inférieure à 100 %, la Société reconnaît des participations ne détenant pas le contrôle. Tous les soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes, y compris les gains et pertes non réalisés, sont éliminés lors de la consolidation. Lorsque la Société cesse d'avoir le contrôle, toute participation conservée dans l'entité est ré-évaluée à sa juste valeur à la date à laquelle le contrôle est perdu, la variation de la valeur comptable étant comptabilisée en résultat. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure de la participation conservée à titre d'associé, de coentreprise ou d'actif financier.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.2 Principe de consolidation (suite)

Le tableau suivant présente les informations détaillées sur les filiales et société affiliée détenues par la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Nom	Activités principales	Pays de constitution	Pourcentages détenus par la Société	
			31 décembre 2025	31 décembre 2024
HPQ Énergies Inc. ("HPQ Énergies")	Fabrication de matériaux de Silicium pour la production d'énergie	Canada	100 %	100%
HPQ Silice Polvere Inc. ("HPQ Polvere")	Fabrication de Silice Pyrogénée	Canada	100 %	100%
NOVACIUM S.A.S. ("Novacium") ⁽¹⁾	Recherche et développement de produits constitués de silicium et ses dérivés	France	28,4%	20%

⁽¹⁾ Le 26 février 2025, la Société a augmenté sa participation dans Novacium de 20 % à 28,4 % par l'émission de 17 312 790 unités (Note 15.1 (f)).

En ce qui concerne Novacium, depuis le 7 juin 2022 la Société exerçait un contrôle par le biais de la détention d'une action privilégiée lui accordant un droit de veto sur les décisions qui ont une incidence significative sur les activités pertinentes de Novacium. Cette action privilégiée a été créée à titre provisoire, jusqu'au jour où la Société augmentera sa participation, en numéraire, au sein du capital social de Novacium. La Société a perdu le contrôle de la filiale le 11 décembre 2025, à la suite de la conversion de son action privilégiée en action ordinaire, tel qu'indiqué dans les statuts mis à jour de Novacium et approuvés par l'assemblée générale extraordinaire de Novacium tenue à cette même date. À la suite de ces modifications, la Société conserve une participation de 28,4 % dans Novacium et continue de prendre part aux discussions stratégiques et opérationnelles par l'entremise de son président (qui agit également à titre de chef de la direction de la Société). La Société exerce une influence notable sur Novacium depuis le 11 décembre 2025.

Perte de contrôle d'une filiale

La perte de contrôle d'une filiale, aux fins de la comptabilisation, survient généralement lorsque la Société perd les droits lui permettant d'exercer le contrôle sur celle-ci, que ce soit dans le cadre d'une transaction unique ou de plusieurs transactions. Lors de la perte de contrôle d'une filiale, la Société :

- décomptabilise les actifs et les passifs de la filiale à leurs valeurs comptables ;
- décomptabilise la participation ne donnant pas le contrôle, y compris toute part des autres éléments du résultat global qui lui est attribuable ;

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.2 Principe de consolidation (suite)

Perte de contrôle d'une filiale (suite)

- comptabilise à la juste valeur la contrepartie reçue, le cas échéant, ainsi que toute action distribuée à titre de dividende dans le cadre de la transaction ayant entraîné la perte de contrôle ;
- comptabilise à la juste valeur tout investissement conservé dans l'ancienne filiale ;
- reclasse au résultat net, lorsque requis par d'autres normes IFRS de comptabilité, ou transfère directement aux résultats non distribués, les montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ;
- comptabilise au résultat net, attribuable aux propriétaires de la société mère, tout gain ou toute perte résultant de la perte de contrôle.

3.3 Participation dans une société associée

Les investissements dans des entreprises associées correspondent à des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable, sans toutefois en avoir le contrôle, ce qui est généralement le cas lorsque la participation détenue représente entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les investissements dans des sociétés associées sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis ajustés ultérieurement afin de comptabiliser la quote-part de la Société dans les profits ou pertes réalisés après l'acquisition des sociétés associées au résultat net, ainsi que la quote-part de la Société dans les variations des autres éléments du résultat global des sociétés associées dans les autres éléments du résultat global. Les dividendes reçus ou à recevoir des sociétés associées et des coentreprises sont comptabilisés en réduction de la valeur comptable de l'investissement. Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes d'un investissement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence est égale ou supérieure à sa participation dans l'entité, incluant toute autre créance à long terme non garantie, la Société cesse de comptabiliser sa quote-part des pertes supplémentaires, à moins qu'il n'ait contracté des obligations ou effectué des paiements pour le compte de la société associée respective.

Les profits latents découlant de transactions entre la Société et ses sociétés associées sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans ces sociétés associées. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf lorsque la transaction constitue une indication de dépréciation de l'actif transféré.

La valeur comptable des investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence fait l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que cette valeur pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

3.4 Monnaie fonctionnelle et de présentation

La Société et ses filiales déterminent chacune leur monnaie fonctionnelle sur la base de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elles exercent leurs activités. Les transactions libellées en une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les écarts de change connexes sont inclus dans le résultat net de chaque entité pour la période au cours de laquelle ils surviennent.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.5 Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net; ou
- À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les royalties à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Les actifs financiers sont détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.5 Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ("JVRN")

La catégorie comprend les titres négociables d'une société cotée en bourse en tant qu'investissement en actions et bons de souscription et l'option d'achat des actions de la société associée Novacium.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit futures attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les redevances à payer à un sous-traitant, le dû aux administrateurs et dirigeants (passif courant et non courant) et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel).

3.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

3.7 Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction du coût de l'actif selon le cas et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

L'équipement ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans et les équipements en construction seront amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans lorsque ceux-ci seront prêts à être utilisés.

3.9 Immobilisations incorporelles

Les brevets et les propriétés intellectuelles sont des immobilisations incorporelles évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût des brevets est constitué du coût des demandes de brevets. Le coût des propriétés intellectuelles est composé initialement du coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation de la propriété intellectuelle, qui est de 21 ans. La période d'amortissement et le mode d'amortissement sont réexaminés annuellement et ajustés de manière prospective, au besoin.

3.10 Dépréciation des actifs

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie à l'exception de l'équipement en construction et des immobilisations incorporelles non-utilisés sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêts à être utilisées doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque unité génératrice de trésorerie, et elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les taux d'actualisation sont établis individuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie et reflètent les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de l'actif.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 décembre 2025 et 2024, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière autre que celle sur la provision sur risque de crédit.

3.12 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Ils sont évalués en fonction des prévisions de la Société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquels sont ajustés pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôts différés sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la Société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

3.13 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont inscrits dans les dépenses opérationnelles, au montant net à l'état du résultat net consolidé pour l'exercice en cours duquel ils sont engagés. Les frais de développement qui sont des frais directement attribuables, internes ou externes, sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, sauf si la Société peut démontrer tout ce qui suit (auquel cas, ils sont comptabilisés dans les frais de développement compris dans les immobilisations incorporelles) :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation corporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle ou de la mettre en service ou de la vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelles ou pour l'immobilisation incorporelles elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle; et
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.14 Capitaux propres

Le Capital-actions représente normalement le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, des bons de souscription aux courtiers, d'unités aux courtiers ou de bons de souscription, les capitaux propres comprennent également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des bons de souscription ou des unités aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

3.15 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers, des unités aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

3.16 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de la transformation du quartz en matériaux de silicium et les produits dérivés.

3.17 Nouvelles normes comptables adoptées

L'amendement ci-dessous est applicable aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Absence de convertibilité – Amendement à IAS 21

L'amendement précise comment une entité doit évaluer si une monnaie est convertible et comment elle doit déterminer un taux de change au comptant en cas d'absence de convertibilité. Une monnaie est considérée comme convertible en une autre monnaie lorsqu'une entité est en mesure d'obtenir l'autre monnaie dans un délai permettant un retard administratif normal et par l'intermédiaire d'un marché ou d'un mécanisme de change dans lequel une transaction de change créerait des droits et obligations exécutoires.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.17 Nouvelles normes comptables adoptées (suite)

Lorsqu'une monnaie n'est pas convertible en une autre monnaie, une entité est tenue d'estimer le taux de change au comptant à la date d'évaluation. L'objectif de l'entité dans l'estimation du taux de change au comptant est de refléter le taux auquel une transaction de change ordonnée aurait lieu à la date d'évaluation entre des intervenants du marché dans des conditions économiques en vigueur.

L'amendement précise qu'une entité peut utiliser un taux de change observable sans ajustement ou recourir à une autre technique d'estimation.

Cette nouvelle norme comptables adoptées n'a pas eu d'incidences significatives sur les états financiers consolidés de la Société.

3.18 Nouvelles normes comptables non encore adoptées

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position.

L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état des résultats, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans l'état des résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées.

Elle impose également la publication de nouvelles mesures de performance définies par la direction dans une note unique, de sous-totaux de produits et de charges, et comprend de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières sur la base des « rôles » identifiés des états financiers de base et des notes.

En outre, des amendements de portée limitée ont été apportés à l'IAS 7 *État des flux de trésorerie* qui comprennent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités selon la méthode indirecte du « résultat » au « résultat opérationnel » et la suppression de l'option relative à la classification des flux de trésorerie liés aux dividendes et aux intérêts.

L'IFRS 18 ainsi que les modifications apportées aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 ou, après cette date, une application anticipée est permise. L'IFRS 18 s'appliquera rétroactivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.18 Nouvelles normes comptables non encore adoptées (suite)

IFRS 19 Filiales sans obligation d'information du public : Informations à fournir

La norme IFRS 19 Filiales sans obligation d'information du public : Informations à fournir a été publiée en mai 2024. IFRS 19 permet à certaines filiales d'appliquer les normes IFRS tout en bénéficiant d'exigences d'informations à fournir allégées. Ces entités appliquent les exigences des autres normes comptables IFRS, à l'exception des obligations d'informations à fournir. À la place, elles appliquent les exigences d'informations prévues par IFRS 19.

La norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027.

Amendements apportés à la classification et à l'évaluation des instruments financiers

Des amendements à la classification et à l'évaluation des instruments financiers ont été publiés en mai 2024 en réponse aux commentaires reçus dans le cadre de l'examen postérieur à la mise en œuvre des exigences de classification et d'évaluation d'IFRS 9 *Instruments financiers* et des exigences connexes d'IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*.

Les amendements précisent :

- lorsqu'un passif financier réglé au moyen d'un système de paiement électronique peut être considéré comme réglé avant la date de règlement ;
- comment évaluer les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers présentant des caractéristiques conditionnelles lorsque la nature de l'événement conditionnel n'est pas directement liée aux changements dans les risques et coûts de base des prêts ; et
- des exigences d'information nouvelles ou modifiées relatives aux investissements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et des instruments financiers présentant des caractéristiques conditionnelles qui ne sont pas directement liées aux risques et coûts de base des prêts.

IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir – Gain ou perte lors de la décomptabilisation

L'amendement traite d'une confusion potentielle au paragraphe B38 d'IFRS 7 découlant d'une référence obsolète à un paragraphe supprimé lors de la publication d'IFRS 13 Évaluation de la juste valeur. Guide d'application d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir – Introduction, informations à fournir sur l'écart différé entre la juste valeur et le prix de transaction, et informations sur le risque de crédit.

L'amendement corrige une incohérence entre le paragraphe 28 d'IFRS 7 et son guide d'application, incohérence résultant d'une modification corrélative apportée au paragraphe 28 lors de l'émission d'IFRS 13, mais non reflétée dans le paragraphe correspondant du guide d'application. L'amendement clarifie également, au paragraphe IG1, que le guide n'illustre pas nécessairement l'ensemble des exigences des paragraphes référencés d'IFRS 7, et simplifie certaines explications afin de réduire les risques de confusion.

IFRS 10 États financiers consolidés – Détermination d'un « mandataire de facto »

L'amendement traite d'une confusion potentielle découlant d'une incohérence entre les paragraphes B73 et B74 d'IFRS 10 concernant la détermination, par un investisseur, du fait qu'une autre partie agit en son nom. L'amendement harmonise la formulation des deux paragraphes afin d'assurer une interprétation cohérente.

Les amendements dessus entrent en vigueur pour les exercices débutant le 1^{er} janvier 2026 ou après.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

4.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

Détermination du contrôle, du contrôle conjoint ou de l'influence notable sur une entreprise

La Société doit émettre des jugements lors de l'évaluation du niveau de contrôle et d'influence qu'elle exerce sur ses participations détenues en considérant notamment la manière dont les décisions concernant les activités pertinentes de l'entreprise détenue sont prises, la nature protectrice ou substantielle des droits détenus par les autres détenteurs et la capacité de la Société à influencer les rendements de l'entreprise détenue. La Société doit également émettre des jugements dans l'identification des parties liées.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour la recherche scientifique et le développement expérimental prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Indicateurs de dépréciation

La Société effectue une évaluation des faits et circonstances de sources internes et externes démontrant l'existence d'indicateurs potentiels de dépréciation de ses actifs. Des jugements importants sont nécessaires dans l'évaluation des indicateurs de dépréciation.

Identification des unités génératrices de trésorerie

La Société applique des jugements pour identifier et regrouper ses actifs, aux niveaux les plus bas, générant des entrées de trésorerie largement indépendantes.

Identification des parties liées

Comme décrit aux notes 2 et 10, il existe une relation commerciale et une dépendance économique importante avec le sous-traitant, PyroGenesis. De plus, la filiale de la Société, HPQ Polvere a l'obligation de payer des redevances de 10 % sur des ventes futures de produits ou des montants annuels minimaux fixes liés à la propriété intellectuelle achetée de PyroGenesis. Le 29 mai 2024, PyroGenesis a avisé la Société de son intention d'exercer son droit de convertir ses royautés en un nombre d'actions égal au nombre d'actions détenu par HPQ dans la filiale HPQ Polvere. Le droit de conversion dans la filiale HPQ Énergie a été annulé le 24 mars 2024, lors de la cession de la propriété intellectuelle NRSi par la Société à PyroGenesis. La Société a évalué que PyroGenesis n'a ni le contrôle de facto sur la Société, étant donné qu'elle n'a pas la capacité de diriger unilatéralement les activités pertinentes de la Société, ni n'exerce une influence notable sur la Société.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

4.1 Jugements posés par la direction (suite)

La Société a pris en compte la substance de l'accord et des accords avec PyroGenesis, le pourcentage de participation de cette dernière dans la Société, combiné à l'obligation de la Société de payer des redevances sur les ventes futures, le calendrier de ces ventes et la probabilité de conversion de ces redevances à 50 % des actions détenues par HPQ dans une filiale de la Société.

4.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, aux immobilisations corporelles et incorporelles, et aux charges d'impôt sur le résultat lors des exercices futurs. Se reporter à la note 3.7 pour de plus d'information.

Dépréciation des actifs

S'il existe un indice qu'un actif pourra se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2025, la Société a imputé en résultat net une radiation de 25 108 \$ (1 484 644 \$ en 2024) sur les actifs d'immobilisation incorporelles.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

4.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations (suite)

Niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur

Estimation de la juste valeur de la participation conservée dans une filiale auparavant contrôlée

La juste valeur de la participation conservée dans la filiale Novacium, auparavant contrôlée par la Société, a été estimée en date du 11 décembre 2025 et a été fondée principalement sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus combinée à l'analyse de transactions comparables et de multiples observés sur le marché. Cette méthode repose sur des données non observables sur le marché, incluant les projections financières de la direction, les hypothèses de croissance des revenus, les marges opérationnelles prévues, les besoins en fonds de roulement ainsi que les investissements futurs requis. La juste valeur de 30 756 939 euros a ainsi été déterminée selon les probabilités attribuées aux scénarios de rentrées de trésorerie sur une période de 11 ans et un multiple de BAIIA de 2.3x pour la valeur terminale, actualisées à un taux de 43 %, correspondant au rendement exigé pour des instruments financiers présentant un profil de risque similaire et reflétant la meilleure estimation de la direction à cette date. Compte tenu des incertitudes entourant l'aboutissement des prévisions et des hypothèses significatives non observables retenues, toute variation de ces éléments est susceptible d'avoir un impact important sur la juste valeur estimée.

Estimation de la juste valeur d'un instrument dérivé classifié comme actif financier à la JVRN

La juste valeur de l'option relative aux acquisitions futures des actions de Novacium a été estimée au 18 décembre 2025, à la suite de la modification du pacte d'associés, par l'actualisation des gains futurs prévus et dérivés de la juste valeur de l'action de Novacium. Cette méthode repose sur des données non observables sur le marché, notamment le calendrier anticipé d'exercice de l'option, les montants contractuels prévus, les probabilités de réalisation des différentes tranches d'acquisition, ainsi que les hypothèses retenues concernant les conditions financières futures de la Société. La juste valeur, évaluée à 25 881 363 \$, a ainsi été déterminée en fonction de la probabilité des gains futurs attendus sur une période moyenne de 4 ans au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes exigé pour des instruments financiers présentant un niveau de risque similaire. Les paiements contractuels futurs représentent une valeur nominale de 7 500 000 euros et reflètent la meilleure estimation de la direction quant au moment probable de leur règlement, à la réalisation des conditions prévues au pacte d'associés, ainsi qu'aux perspectives financières de la Société à la date d'évaluation. La valeur prospective des actions de Novacium récupérées à la suite de ces paiements contractuels futurs est dérivée de la juste valeur de l'action de Novacium au 11 décembre 2025. En raison de l'utilisation d'hypothèses significatives non observables et fondées sur la juste valeur de l'action de Novacium, toute variation de ces hypothèses pourrait entraîner une modification importante de la juste valeur estimée de l'option.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent des comptes bancaires sans intérêt et des dépôts à terme à intérêt qui se détaillent comme suit :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	\$	Taux d'intérêt	\$	Taux d'intérêt
Comptes bancaires sans intérêt	555 740	s.o.	77 715	s.o.
Dépôts à terme	-	s.o.	599 240	3,13 – 3,62
Total	<u>555 740</u>		<u>676 955</u>	

Au 31 décembre 2024, les dépôts à terme sont de 6 mois renouvelables automatiquement pour la même période jusqu'à atteindre une durée totale de 18 mois. Un remboursement par anticipation est soumis au respect d'un préavis de 32 jours calendaires à compter de la réception de la demande par la banque. Depuis la perte de contrôle de Novacium le 11 décembre 2025, la Société ne détient plus de dépôts à terme.

6. ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN

La Société détient des actions et des bons de souscription dans des sociétés ouvertes et une société privée. Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2025, ces actions et bons de souscription ont été évalués à leur juste valeur marchande, ce qui a donné lieu à un gain de 156 570 \$ (Gain de 756 506 \$ au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, la Société ne détient plus de bons de souscription de Québec Innovative Materials Corp. ("QIMC"). Au 31 décembre 2024, la Société détenait 1 500 000 de bons de souscription de QIMC pouvant être exercés à un prix de 0,15 \$/action. La juste valeur des bons de souscription d'actions était évaluée à 96 000 \$ au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, la Société détient 128 000 actions ordinaires (600 000 actions au 31 décembre 2024) et le cours de cotation des actions de QIMC était de 0,53 \$ (0,11 \$ au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2024, la Société détenait 725 000 de bons de souscription de PyroGenesis pouvant être exercés à un prix moyen de 0,75 \$/action. La juste valeur des bons de souscription d'actions a été évaluée à 7 975 \$ au 31 décembre 2024. La Société détenait 275 000 actions ordinaires au 31 décembre 2024 et le cours de cotation des actions était de 0,57 \$.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

6. ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN (suite)

Le tableau suivant résume l'information concernant les titres négociables détaillés dessus pour les exercices présentés:

	Exercices clos aux 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Solde au 1er janvier	326 725	676 493
Acquisition (a)	225 000	281 250
Disposition (b)	(640 455)	(1 387 524)
Variation de la juste valeur marchande (c)	156 570	756 506
Modification du pacte d'associés de Novacium (d)	25 881 363	-
	<u>25 949 203</u>	<u>326 725</u>

- a) Au cours de l'exercice de 2022, la Société détenait 200 000 bons de souscription qui peut être exercé à un prix de 0,75\$. Durant le mois de mars 2023, la Société a acquis 900 000 unités composées chacune d'une action ordinaire et d'un bon de souscription de PyroGenesis Inc. pour une valeur totale de 900 000 \$. Chaque bon de souscription peut être exercé à un prix de 0,75 \$ au 31 décembre 2023 sur une période de 2 ans échéant le 7 mars 2025.

Pour l'exercice de 2024, la Société a exercé 375 000 bons de souscription de PyroGenesis pour un montant totalisant 281 250 \$ tel que détaillé dessous :

Au 13 août 2024, 100,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 75 000\$.

Au 22 août 2024, 100,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 75 000\$.

Au 29 août 2024, 100,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 75 000\$.

Au 23 septembre 2024, 75,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 56 250\$.

Pour l'exercice finissant le 31 décembre 2025, la Société a exercé 1 500 000 bons de souscription de QIMC pour un montant totalisant 225 000 \$ tel que détaillé dessous :

Au 11 août 2025, 500,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 75 000\$.

Au 25 août 2025, 500,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 75 000\$.

Au 27 août 2025, 500,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 75 000\$.

- b) La Société a disposé 275 000 actions de PyroGenesis (1 400 000 actions au 31 décembre 2024) et 1 972 000 actions de QIMC (2 400 000 actions au 31 décembre 2024) pour un montant totalisant 640 455 \$ (1 387 524 \$ au 31 décembre 2024), (Note 19).

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

6. ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN (suite)

- c) Les actions dans des sociétés ouvertes sont classées à la JVRN et sont comptabilisées à leur juste valeur en utilisant les cotations au prix du marché aux 31 décembre 2025 et 2024 et sont classées au niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les bons de souscription de diverses sociétés ouvertes sont classés à la JVRN et sont comptabilisés à leur juste valeur en utilisant le modèle Black-Scholes. Leurs valeurs ont été établies selon les données sur les actions de sociétés similaires, leur durée moyenne prévue et sont classés au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Durant l'exercice de 2025, la Société a exercé la totalité de ses 1 500 000 bons de souscription dans QIMC. Les 725 000 bons de souscription dans PyroGenesis n'ont pas été exercés par la Société avant leur expiration le 7 mars 2025.

Pour la variation de la juste valeur des bons de souscription de QIMC pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, les hypothèses suivantes ont été utilisées : le cours de l'action 0,11 \$, taux d'intérêt sans risque de 2,92 %, durée prévue des bons de souscription de 0,67 ans, taux de volatilité de 221 % et un taux de dividende de 0 %). Durant l'exercice clos au 31 décembre 2025, l'intégralité des bons de souscription de QIMC étaient exercés.

Pour la variation de la juste valeur des bons de souscription de PyroGenesis pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, les hypothèses suivantes ont été utilisées : cours de l'action 0,57 \$, taux d'intérêt sans risque de 2,92 %, durée prévue des bons de souscription de 0,18 ans, taux de volatilité de 58 % et un taux de dividende de 0 %.

- d) Le 18 décembre 2025, la Société a conclu un avenant au pacte d'associés de Novacium. En vertu de cet avenant, la Société bénéficie d'une option lui permettant d'acquérir, de manière échelonnée dans le temps, une partie ou la totalité des actions détenues par les associés fondateurs de Novacium, selon les modalités suivantes :

<u>Tranches</u>	<u>NB</u> <u>D'actions</u>	<u>Valeur en</u> <u>action</u>	<u>Valeur en</u> <u>numéraire</u>
Entre le 1 janvier et le 10 janvier 2026 DRS émis avant le 28 février 2026	84	2 500 000 €	1 250 000 €
Entre le 1 janvier et le 10 janvier 2027 DRS émis avant le 28 février 2027	64	2 000 000 €	1 000 000 €
Entre le 1 janvier et le 10 janvier 2028 DRS émis avant le 28 février 2028	64	2 000 000 €	1 000 000 €
Entre le 1 janvier et le 10 janvier 2029 DRS émis avant le 28 février 2029	504	1 000 000 €	500 000 €

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

6. ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN (suite)

La juste valeur de l'option, estimée par la direction le 18 décembre 2025 à 25 881 363 \$, a été maintenue au 31 décembre 2025. Les hypothèses principales adoptées par la direction, pour estimer la juste valeur de l'option, sont les suivantes :

	Tranche 28 février 2026	Tranche 28 février 2027	Tranche 28 février 2028	Tranche 28 février 2029
Prix sous-jacent de l'action de Novacium	4 054 428	3 089 088	3 089 088	24 326 568
Prix de levée	4 022 250	3 217 800	3 217 800	1 608 900
Taux sans risque	2,29%	2,29%	2,29%	2,29%
Durée estimative (en année)	0,17	1,17	2,17	3,17
Taux de volatilité	81%	81%	81%	81%
Juste valeur de l'option	553 413	1 030 886	1 394 848	22 902 216

7. FRAIS PAYÉS D'AVANCE ET AUTRES

Aux 31 décembre 2025 et 2024, les frais payés d'avance et autres se détaillent comme suit :

	31 décembre 2025 \$	31 décembre 2024 \$
Frais payés d'avance	42 188	113 911
Intérêt à recevoir et autres débiteurs	3 802	149 990
Solde à la fin	45 990	263 901
Provision pour risque de crédit	-	(75 000)
Solde net à la fin	<u>45 990</u>	<u>188 901</u>

Aux 31 décembre 2024, une provision pour risque de crédit a été comptabilisée pour la totalité du montant d'intérêts à recevoir de 75 000 \$ en lien avec les royalties à recevoir (Note 8).

8. ROYAUTÉ À RECEVOIR

Durant l'exercice de 2021, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de Champs d'Or de la Beauce Inc. ("COB") en règlement de la royauté à recevoir de COB à titre de NSR d'une valeur de 50 000 \$. Suite au règlement de dette, la Société a comptabilisé en augmentation de son investissement d'un montant de 9 770 \$ et une perte 40 230 \$ en résultat net.

Le 23 juin 2022, un addendum a été signé pour modifier les termes initiaux de l'entente signée en 2017 avec COB. Les paiements du NSR pour chacune des années subséquentes ont été remplacés par un intérêt annuel de 10 %, la royauté de 250 000 \$ est non transférable et l'échéance est le 31 décembre 2025 en incluant les intérêts non payés.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

8. ROYAUTÉ À RECEVOIR (suite)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Solde au début	-	174 886
Charge de désactualisation	19 539	34 211
Solde à la fin	19 539	209 097
Provision pour risque de crédit	(19 539)	(209 097)
Solde net à la fin	-	-

La juste valeur des royalties à recevoir a été estimée, en date du 23 juin 2022, en utilisant une technique d'actualisation, immédiatement avant la date de modification. La juste valeur réévaluée de 133 772 \$ a été estimée selon la probabilité des sorties de trésorerie sur une période de 3,5 ans au taux de 18 % soit le taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. Les rentrées de trésorerie avant actualisation sont de 250 000 \$ et reflètent l'estimation de la direction quant au délai de remboursement des royalties.

Durant l'exercice clos au 31 décembre 2025, une provision pour risque de crédit a été comptabilisée pour la totalité du montant de charge de désactualisation de 19 539 \$ (34 211 \$ durant l'exercice clos au 31 décembre 2024) (Note 19). Au 31 décembre 2024, une provision pour risque de crédit a été comptabilisée pour la totalité du montant à recevoir de 209 097 \$ considérant l'incertitude significative de la recouvrabilité du montant respectif.

La Société a comptabilisé un renversement net de 284 097 \$ de la provision pour risque de crédit de 2024 qui incluait les intérêts à recevoir de 75 000 \$ (Note 7) dans le résultat net. Le solde de 228 636 \$ restant au 23 juillet 2025 a été réglé par COB au moyen de l'émission de 3 225 000 de ses actions ordinaires à la Société, pour une valeur boursière de 322 500 \$ (Note 11). Par conséquent, la Société a comptabilisé un gain sur l'annulation de la royauté à recevoir de 21 364 \$, lequel a été inscrit à l'état du résultat net.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société comprennent l'amélioration locative et des équipements. L'équipement de 5 022 500 \$ et les améliorations locatives de 344 000 \$ correspondent à l'usine pilote du procédé RRQ PUREVAP™ qui étaient remis au sous-traitant sans compensation durant l'exercice clos au 31 décembre 2025 (Note 10). Durant l'exercice clos au 31 décembre 2025, la Société a décomptabilisé la propriété corporelle de 67 863 \$ à la suite de la perte de contrôle de la société associée Novacium détentrice des actifs, soit son coût de 105 892 \$ avec l'amortissement cumulé correspondant de 38 029 \$. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Amélioration locative	Équipement	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2025	344 000	5 083 735	5 427 735
Acquisition	-	39 573	39 573
Radiation	(344 000)	(5 022 500)	(5 366 500)
Incidence des variations des taux de change	-	5 084	5 084
Déconsolidation	-	(105 892)	(105 892)
Solde au 31 décembre 2025	-	-	-
g			
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2025	344 000	5 057 712	5 401 712
Radiation	(344 000)	(5 022 500)	(5 366 500)
Incidence des variations des taux de change	-	2 817	2 817
Déconsolidation	-	(38 029)	(38 029)
Solde au 31 décembre 2025	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2025	-	-	-

	Amélioration locative	Équipement	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2024	344 000	5 072 587	5 416 587
Acquisition	-	9 759	9 759
Incidence des variations des taux de change	-	1 389	1 389
Solde au 31 décembre 2024	344 000	5 083 735	5 427 735
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2024	229 333	3 254 334	3 483 667
Amortissement	114 667	1 802 754	1 917 421
Incidence des variations des taux de change	-	624	624
Solde au 31 décembre 2024	344 000	5 057 712	5 401 712
Valeur comptable au 31 décembre 2024	-	26 023	26 023

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Silice Pyrogénée :

Le 30 juin 2021, la Société a acquis une propriété intellectuelle pour la fabrication de matériaux de Silice Pyrogénée. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur PyroGenesis une redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets en excluant les échantillons et les produits d'essai (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal sans dépasser les montants des ventes selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50 % de la participation de HPQ dans le capital de HPQ Polvere. Un montant de 3 300 000 \$ payé historiquement en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle. Aucune redevance à payer n'est comptabilisée pour ce procédé au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

En vertu de cet accord, les montants annuels minimums sans dépasser les montants des ventes lorsqu'il y a des revenus sont les suivants :

	\$
2026 et après	<u>200 000</u>

RRQ PUREVAP™ :

Le 29 juillet 2016, la Société a acquis la technologie RRQ PUREVAP™ de PyroGenesis pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou les montants annuels minimaux selon l'accord.

Dans le cadre de son examen stratégique de son exercice de 2025, HPQ a conclu que le programme de Réacteur de Réduction du Quartz (« RRQ ») pour la production de silicium métallique, n'était plus suffisamment aligné avec les objectifs de commercialisation à court et moyen terme de la Société. HPQ a informé son fournisseur de technologie qu'il n'a plus l'intention de poursuivre ses activités liées au développement de cette technologie. La propriété intellectuelle sera transférée officiellement à PyroGenesis au cours de l'exercice de 2026. Les redevances à payer à PyroGenesis afférents à cette technologie ont été décomptabilisés au 31 décembre 2025 et un gain sur l'annulation de la royauté à payer de 1 065 601 \$ a été comptabilisé dans l'état du résultat net.

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 815 427 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt ans à un taux de 22 %. Le montant de 50 000 \$ comptabilisé comme dépôt en 2015 a été renversé au coût de la propriété intellectuelle. Au cours de l'exercice de 2016, un montant de 1 000 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

RRQ PUREVAP™ (suite):

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2025:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2025	1 589 632	212 500	1 802 132
Charge de désactualisation	225 969	-	225 969
Païement	(500 000)	(212 500)	(712 500)
Décomptabilisation du RRQ	(1 065 601)	-	(1 065 601)
Solde au 31 décembre 2025	<u>250 000</u>	<u>-</u>	<u>250 000</u>
Courant	250 000	-	250 000
	<u>250 000</u>	<u>-</u>	<u>250 000</u>

Le 15 janvier 2025, la Société a effectué un règlement de dette avec PyroGenesis incluant le paiement de royautés à payer de 500 000 \$ en lien avec RRQ et de 212 500 \$ en lien avec NRSi (Note 15.1 (d)).

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2024:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2024	1 359 329	212 500	1 571 829
Charge de désactualisation	230 303	-	230 303
Solde au 31 décembre 2024	<u>1 589 632</u>	<u>212 500</u>	<u>1 802 132</u>
Courant	716 189	212 500	928 689
Non courant	873 443	-	873 443
	<u>1 589 632</u>	<u>212 500</u>	<u>1 802 132</u>

Durant l'exercice clos au 31 décembre 2025, la Société a déconsolidé la valeur comptable totale de la propriété incorporelle de 8 459 \$ à la suite de la perte de contrôle de la société associée Novacium, détentrice des actifs, soit 30 548 \$ avec l'amortissement correspondant de 22 089 \$ et a radié la valeur nette comptable totale des brevets et propriété intellectuelle afférents de 32 907 \$ avec un amortissement correspondant de 7 799 \$ pour une charge totale nette de 25 108 \$.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

RRQ PUREVAP™ (suite):

Durant l'exercice 2024, et après examen des conditions de marché, la Société a conclu qu'il existe des indicateurs de dépréciation significatifs de la technologie PUREVAP™. De plus, HPQ a changé son plan stratégique et concentrera ses activités de financement et de développement de la technologie de Silice Pyrogénée. La Société a radié la valeur comptable totale de la propriété intellectuelle soit 1 865 427 \$ avec l'amortissement correspondant de 548 655 \$ et la valeur comptable des brevets afférents de 233 820 \$ avec un amortissement correspondant de 65 948 \$ pour une charge totale nette de 1 484 644 \$.

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2025	61 192	3 300 001	3 361 193
Incidence des variations du taux de change	2 263	(1)	2 262
Déconsolidation	(30 548)	-	(30 548)
Dévaluation	(32 907)	-	(32 907)
Solde au 31 décembre 2025	-	3 300 000	3 300 000
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2025	26 198	549 999	576 197
Amortissement	2 056	157 143	159 199
Incidence des variations du taux de change	1 634	-	1 634
Déconsolidation	(22 089)	-	(22 089)
Dévaluation	(7 799)	-	(7 799)
Solde au 31 décembre 2025	-	707 142	707 142
Valeur comptable au 31 décembre 2025	-	2 592 858	2 592 858

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2024	294 330	5 165 428	5 459 758
Radiation	(233 820)	(1 865 427)	(2 099 247)
Incidence des variations du taux de change	682	-	682
Solde au 31 décembre 2024	<u>61 192</u>	<u>3 300 001</u>	<u>3 361 193</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2024	68 141	831 781	899 922
Amortissement	23 616	266 873	290 489
Radiation	(65 948)	(548 655)	(614 603)
Incidence des variations du taux de change	389	-	389
Solde au 31 décembre 2024	<u>26 198</u>	<u>549 999</u>	<u>576 197</u>
Valeur comptable au 31 décembre 2024	<u><u>34 994</u></u>	<u><u>2 750 002</u></u>	<u><u>2 784 996</u></u>

Un montant de 159 199 \$ (290 489 \$ au 31 décembre 2024) est présenté dans le poste Amortissement des immobilisations incorporelles du résultat net de la Société.

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les informations détaillées dans des entreprises associées significatives de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024 (Note 3.3).

Les investissements dans des entreprises associées correspondent à des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable, sans toutefois en avoir le contrôle, ce qui est généralement le cas lorsque la participation détenue représente entre 28,4 % et 4,52 % des droits de vote.

Nom	Activités principales	Pays de constitution	Pourcentages détenus par la Société	
			31 décembre 2025	31 décembre 2024
COB	Exploration Minière	Canada	4,52 %	3,35%
Novacium ⁽¹⁾	Recherche et développement de produits constitué de silicium et ses dérivés	France	28,4 %	20 %

(1) La Société ne consolide plus Novacium étant donné qu'elle a perdu le contrôle de celle-ci depuis le 11 décembre 2025 (Note 3.2).

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Le sommaire de l'information financière présentée ci-dessous représente des montants indiqués dans les états financiers des entreprises qui ont été préparés selon les IFRS et pour tenir compte des ajustements de la juste valeur à l'acquisition

Sommaire des comptes de résultats et des états du résultats global

	Exercice clos au 31 décembre 2025		
	Novacium ⁽¹⁾	COB ⁽¹⁾	Total
Produits	83 505	-	83 505
Charges d'exploitation	69 742	554 050	623 792
	13 763	(554 050)	(540 287)
Amortissement	-	1 207	1 207
Bénéfice (perte) net	13 763	(555 257)	(541 494)
Total du résultat global	13 763	(555 257)	(541 494)
Portion de la participation moyenne détenue par la Société	28,4%	4,4%	
Quote-part attribuable à HPQ	3 909	(24 242)	(20 333)
Total du résultat globale attribuable à HPQ	3 909	(24 242)	(20 333)

(1) Exercice clos au 31 octobre 2025 pour COB et période de 20 jours pour Novacium.

	Exercice clos au 31 décembre 2024		
	Novacium ⁽¹⁾	COB ⁽¹⁾	Total
Produits	s.o.	-	-
Charges d'exploitation	s.o.	829 420	829 420
	s.o.	829 420	829 420
Amortissement	s.o.	4 828	4 828
Bénéfice (perte) net	s.o.	(834 248)	(834 248)
Total du résultat global	s.o.	(834 248)	(834 248)
Bénéfice net attribuable à HPQ	s.o.	(30 855)	(30 855)
Total du résultat globale attribuable à HPQ	s.o.	(30 855)	(30 855)

(1) Exercice clos au 31 octobre 2024 pour COB et sans objet pour Novacium considérant qu'elle était une filiale contrôlée par la Société au 31 décembre 2024.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Sommaire des états de la situation financière

	Au 31 décembre 2025	
	Novacium	COB ⁽¹⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 041 842	751 659
Autres actifs courants	410 736	367 535
Actifs courants	<u>1 452 578</u>	<u>1 119 194</u>
Actifs non-courants	83 586	4 843 283
	<u>1 536 164</u>	<u>5 962 477</u>
Fournisseurs et autres créditeurs	217 478	297 891
Autres passif courants	-	-
Passif courants	<u>217 478</u>	<u>297 891</u>
Passifs non courants	-	464 199
Capitaux propres	1 318 686	5 200 387
	<u>1 536 164</u>	<u>5 962 477</u>

(1) Exercice clos au 31 octobre 2025.

	Au 31 décembre 2024	
	Novacium	COB ⁽¹⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	s.o.	128 772
Autres actifs courants	s.o.	23 432
Actifs courants	<u>s.o.</u>	<u>152 204</u>
Actifs non-courants	s.o.	4 472 164
	<u>s.o.</u>	<u>4 624 368</u>
Fournisseurs et autres créditeurs	s.o.	609 625
Autres passif courants	s.o.	544
Passif courants	<u>s.o.</u>	<u>610 169</u>
Passifs non courants	s.o.	203 068
Capitaux propres	s.o.	3 811 131
	<u>s.o.</u>	<u>4 624 368</u>

(1) Exercice clos au 31 octobre 2024 pour COB et sans objet pour Novacium considérant qu'elle était une filiale contrôlée par la Société au 31 décembre 2024.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Un rapprochement de l'information financière avec la valeur comptable de la participation dans les sociétés associées est présenté ci-dessous:

	Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025		
	Novacium	COB	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	-	119 351	119 351
Acquisition	-	322 500	322 500
Réévaluation de la participation conservée à la juste valeur marchande ⁽¹⁾	13 795 500	-	13 795 500
Modification de la participation	-	(193 907)	(193 907)
Quote-part du Bénéfice (perte)	3 909	(24 242)	(20 333)
Solde au 31 décembre 2025	<u>13 799 409</u>	<u>223 702</u>	<u>14 023 111</u>

	Pour l'exercice clos au 31 décembre 2024		
	Novacium	COB	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	s.o.	147 210	147 210
Modification de la participation	s.o.	2 996	2 996
Quote-part de la perte	s.o.	(30 855)	(30 855)
Solde au 31 décembre 2024	<u>s.o.</u>	<u>119 351</u>	<u>119 351</u>

⁽¹⁾ La participation conservée a été initialement comptabilisée à sa juste valeur le 11 décembre 2025, laquelle a été déterminée au moyen d'une approche d'évaluation appropriée au stade de développement de Novacium.

Novacium

La détermination de la juste valeur était développée par la direction et prend en compte plusieurs hypothèses, parmi lesquelles :

- les flux de trésorerie attendus découlant du développement technologique et des ententes de licences ;
- une approche d'évaluation fondée sur des redevances ;
- des taux d'actualisation reflétant les risques associés aux technologies en phase de développement ;
- la prise en compte des programmes de recherche financés par des fonds gouvernementaux ; et
- des sociétés comparables fondées sur le marché pour des entités de recherche et développement similaires en Europe.

La juste valeur marchande a été estimée à l'aide d'une technique de modélisation fondée sur les revenus potentiels futurs, combinée à l'analyse de transactions comparables et de multiples observés sur le marché suite à la perte de contrôle de Novacium le 11 décembre 2025.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Cette approche repose sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs générés par l'actif ou l'entreprise visée, en tenant compte des hypothèses jugées raisonnables et soutenables par la direction à la date d'évaluation. Les résultats obtenus ont également été corroborés par des comparatifs de marché pertinents afin d'assurer la cohérence de la valeur retenue.

La juste valeur a ainsi été estimée à 30 756 939 €, en fonction des probabilités attribuées aux scénarios de rentrées de trésorerie projetées et d'un taux d'a en fonction des probabilités attribuées aux scénarios de rentrées de trésorerie projetées et d'un taux d'actualisation de 43 %, correspondant au rendement exigé pour des instruments financiers ou investissements présentant un niveau de risque similaire. Ce taux reflète notamment :

- le stade de développement de l'entreprise;
- l'incertitude entourant la réalisation des flux de trésorerie futurs;
- le risque opérationnel et financier inhérent aux activités;
- les conditions générales du marché à la date d'évaluation;
- les attentes de rendement d'un investisseur pour un placement comparable.

Les principales hypothèses retenues dans le cadre de cette estimation comprennent notamment :

- croissance projetée des revenus : ~50 % à 150 % en phase de montée, puis stabilisation à maturité
- marge bénéficiaire anticipée : ~40 % à 45 % (marge BAIIA)
- horizon de projection : 11 années
- taux d'actualisation : 43 %
- probabilité de réalisation des scénarios retenus : 25 % / 50 % / 25 %
- valeur terminale ou multiple de sortie : 2,33x BAIIA
- ajustement pour liquidité ou risque spécifique, s'il y a lieu : aucun ajustement additionnel, ces risques étant intégrés dans le taux d'actualisation et les hypothèses conservatrices

La direction considère que ces hypothèses représentent sa meilleure estimation des conditions économiques et opérationnelles existantes à la date de modification. Toutefois, des changements dans ces hypothèses pourraient entraîner des variations significatives de la valeur estimée

La direction a conclu que la juste valeur ainsi déterminée était raisonnable dans le contexte d'IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur.

Le gain sur réévaluation de la participation conservée à la juste valeur marchande le 11 décembre 2025 a été déterminé comme suit :

Le 11 décembre 2025	Notes	\$
Juste valeur de la participation conservée		13 795 500
Juste valeur de l'option	6	25 881 363
Valeur comptable de la participation ne donnant pas contrôle	23	994 498
Moins la valeur nette comptable des actifs nets de la filiale Novacium, auparavant contrôlée	23	(1 355 919)
Gain sur l'investissement conservé dans une société auparavant contrôlée		39 315 442

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Le 11 décembre 2025, la Société a choisi de convertir son action de catégorie P en une action ordinaire. Dans un objectif de mieux aligner les intérêts communs et de faciliter l'accès de Novacium à certaines sources de financement, les statuts de Novacium ont été modifiés afin d'adopter un mécanisme de prise de décision à la majorité simple.

Les activités de Novacium étant centrées sur des créneaux liés à l'énergie — notamment les anodes de batteries haute performance à base de silicium et les technologies de l'hydrogène — des secteurs considérés comme stratégiques par la France, la présence de l'action de catégorie P (action privilégiée), mise en place lors du démarrage de la collaboration afin d'assurer à la Société un droit de veto sur certaines actions spécifiques au sein de Novacium, pouvait compliquer l'accès de Novacium à certains programmes de financement réservés aux entreprises sous contrôle européen, en particulier dans les secteurs stratégiques de l'énergie et de la défense.

À la suite de cette conversion, la participation de HPQ dans Novacium passe au statut de participation dans une société associée considérant l'investissement stratégique, tout en maintenant un alignement étroit entre les deux sociétés dans le cadre du développement et de la commercialisation de leurs technologies.

Cette décision vise à simplifier la structure de gouvernance de Novacium tout en facilitant son accès à des programmes de financement européens réservés aux entreprises sous contrôle européen, notamment dans les secteurs stratégiques de l'énergie et de la défense.

COB

Au 31 décembre 2025, la Société détient une participation de 4,52 % (3,35 % au 31 décembre 2024) des capitaux propres et des droits de vote de COB. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2018. Bien que la Société détienne moins de 20 % des droits de vote, elle a conclu qu'elle exerce une influence notable sur celle-ci en raison notamment de la représentation qu'elle détient sur le conseil d'administration. La juste valeur de la participation au 31 décembre 2025 est de 281 781 \$ (91 104 \$ au 31 décembre 2024).

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

Le 23 juillet 2025, la Société a reçu 3 225 000 actions ordinaires pour le règlement de la royauté à recevoir ainsi que les intérêts à recevoir pour un montant totalisant de 322 500 \$.

Au cours l'exercice clos au 31 décembre 2025, COB a émis des actions dans le cadre de placements privés et règlement de dette. Ces émissions ont eu pour effet d'augmenter la participation de la Société de 3,35 % à 4,52% durant l'exercice.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

12. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Dettes fournisseurs	59 340	336 446
Dettes à un sous-traitant	431 860	4 598 766
Salaires à payer	160 000	103 750
Autres	1 142 848	640 830
	<u>1 794 048</u>	<u>5 679 792</u>

Le 15 janvier 2025, la Société a effectué un règlement de dette avec PyroGenesis dont un montant de 798 940 \$ en lien avec la dette à un sous-traitant (Note 15.1 (d)).

13. BILLET À PAYER CONVERTIBLE

Le 20 août 2025, la Société a conclu une convention de prêt avec une partie liée d'un montant de 150 000 \$. Le prêt a une durée de 90 jours, n'est pas garanti, ne porte aucun intérêt et n'est lié à aucun des actifs de la société. Au moment du remboursement, le prêteur peut choisir de convertir le prêt en unités au prix de 0,18 \$ l'unité. Chaque unité sera composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription permettra à son porteur d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 0,25 \$ pour une période de 48 mois à compter de la date d'émission des unités.

Le 16 septembre 2025, la Société a émis 555 555 unités pour le remboursement du billet à payer d'une valeur de 100 000 \$.

Le 18 novembre 2025, la Société a émis 277 778 unités pour le remboursement du billet à payer d'une valeur de 50 000 \$.

14. DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENUE PAR UN ADMINISTRATEUR

La Société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 266 506 \$ (1 168 006 \$ au 31 décembre 2024). La Société a obtenu confirmation pour les dettes d'une valeur nominale de 1 166 506 \$ (1 068 006 \$ au 31 décembre 2024) que ces derniers ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin de la période. Ces montants sont classés comme passif non courant. Le montant résiduel de 100 000 \$ (100 000 \$ au 31 décembre 2024) a été classé comme passif courant et présenté comme dû aux administrateurs.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES

15.1 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont votantes, participantes et admissibles au versement de dividendes.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	377 615 828	367 296 688
Placements privés (i) (j) (m) (n)	13 098 588	-
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (a) (b) (d) (h)	18 533 873	396 000
Émission pour des dépenses R&D (e) (g)	2 337 878	-
Émission pour l'augmentation de la participation dans la société ne donnant pas le contrôle (f)	17 312 790	-
Émission pour la conversion du billet à payer (k) (l)	833 333	-
Réappropriation des droits dans le pacte d'associés de Novacium (c)	-	6 898 140
Exercice d'options (o)	1 000 000	2 925 000
Exercice de bons de souscription (p)	100 000	100 000
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin	<u>430 832 290</u>	<u>377 615 828</u>

(a) Le 14 janvier 2024 la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 49 680 \$ par l'émission de 216 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,27 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction.

(b) Le 26 janvier 2024, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 38 700 \$ par l'émission de 180 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,32 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction.

(c) Le 21 juin 2024, la Société a effectué une émission de 6 898 140 unités pour une valeur de 1 483 100 \$ (l'équivalent de 1 000 000 euros) pour payer la réappropriation des droits dans le pacte d'associés de Novacium. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction le 4 juin 2024. Un montant de 34 491 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(d) Le 15 janvier 2025, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 4 941 440 \$ par l'émission de 17 968 873 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,285 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 1 395 162 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et un montant de 749 302 \$ a été comptabilisé au résultat net comme perte sur règlement de dette.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES (suite)

15.1 Capital-actions (suite)

(e) Le 29 janvier 2025, la Société a émis 1 083 333 unités pour une valeur de 260 908 \$ pour des dépenses R&D. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,315 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 980 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(f) Le 26 février 2025, la Société a émis 17 312 790 unités pour une valeur de 5 671 208 \$ (l'équivalent de 2 500 000 euros) pour l'acquisition de 84 actions de Novacium. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 77 655 \$ a été comptabilisé en diminution de la participation ne donnant pas le contrôle, un montant de 1 948 958 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et 5 593 553 \$ en diminution des résultats non distribués.

(g) Le 18 mars 2025, la Société a émis 1 254 545 unités pour une valeur de 275 000 \$ pour des dépenses R&D. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,285 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction.

(h) Le 16 juin 2025, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 101 700 \$ par l'émission de 565 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 16 950 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(i) Le 17 juin 2025, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 568 440 \$. La Société a émis 3 158 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action durant 48 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 94 740 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 11 772 \$ en espèces et a émis à un agent 65 400 bons de souscription (pour une valeur de 4 268 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action pour une période de 48 mois suivant la date de clôture du financement.

(j) Le 10 juillet 2025, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 339 540 \$. La Société a émis 1 886 331 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action durant 48 mois suivant la clôture du financement.

De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 5 220 \$ en espèces et a émis à un agent 29 000 bons de souscription (pour une valeur de 2 088 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action pour une période de 48 mois suivant la date de clôture du financement.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES (suite)

15.1 Capital-actions (suite)

(k) Le 16 septembre 2025, la Société a émis 555 555 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription pour la conversion du billet à payer d'une valeur de 100 000 \$. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action pour une période de 48 mois suivant la date de clôture du financement.

(l) Le 18 novembre 2025, la Société a émis 277 778 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription pour la conversion du billet à payer d'une valeur de 50 000 \$. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action pour une période de 48 mois suivant la date de clôture du financement.

(m) Le 21 novembre 2025, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 306 120 \$. La Société a émis 1 883 815 actions ordinaire.

(n) Le 12 décembre 2025, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 1 002 697 \$. La Société a émis 6 170 442 actions ordinaire.

De plus, comme frais de commission, la Société a émis à un agent 333 303 bons de souscription (pour une valeur de 36 359 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,18 \$ l'action pour une période de 48 mois suivant la date de clôture du financement.

(o) Au cours de la période de 2025, 1 000 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options (2 925 000 en 2024). Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,25 \$ par action (0,23\$ par action au 31 décembre 2024).

(p) Au cours de la période de 2025, 100 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription (100 000 en 2024). Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,27 \$ par action (0,30\$ par action au 31 décembre 2024).

15.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	6 348 388	0,30	9 403 318	0,52
Attribués	42 893 266	0,27	3 845 070	0,30
Exercés	(100 000)	0,27	(100 000)	0,30
Expirés	(692 000)	0,30	(6 800 000)	0,275
Solde à la fin	48 449 654	0,27	6 348 388	0,30

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES (suite)

15.2 Bons de souscription (suite)

La juste valeur moyenne pondérée de 0,113 \$ des bons de souscriptions accordés pour l'acquisition des 84 actions de Novacium a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2025
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,215 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	73%
Taux d'intérêt moyen sans risque	2.59 %
Durée de vie moyenne prévue	4,0 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,25 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des bons de souscriptions.

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
Février 2025	-	-	360 000	0,32
Juin 2025	-	-	432 000	0,27
Novembre 2025 ⁽¹⁾	-	-	2 107 318	0,30
Janvier 2027	17 968 873	0,285	-	-
Novembre 2027 ⁽¹⁾	2 107 318	0,30	-	-
Juin 2028	3 449 070	0,30	3 449 070	0,30
Janvier 2029	541 667	0,315	-	-
Février 2029	17 312 790	0,25	-	-
Mars 2029	627 272	0,285	-	-
Juin 2029	3 723 000	0,25	-	-
Juillet 2029	1 886 331	0,25	-	-
Septembre 2029	555 555	0,25	-	-
Novembre 2029	277 778	0,25	-	-
	<u>48 449 654</u>	<u>0,27</u>	<u>6 348 388</u>	<u>0,30</u>

⁽¹⁾ Le 17 septembre 2025, la Société a procédé à une extension pour 2 107 318 bons de souscription qui expiraient le 17 novembre 2025 pour le 17 novembre 2027.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES (suite)
15.2 Bons de souscription (suite)

Les bons de souscription aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre de bons de souscription aux courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription aux courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	50 454	0,30	50 454	0,30
Attribués	427 703	0,19	-	-
Expirés	(54 454)	0,30	-	-
Solde à la fin	<u>427 703</u>	<u>0,19</u>	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>

La Société a comptabilisé un montant de 42 715 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription aux courtiers ont été attribués et a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,099 \$ des bons de souscription aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2025
Prix de l'action à la date d'attribution	0,18 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	73 %
Taux d'intérêt sans risque	2,93 %
Durée de vie prévue	4,0 ans
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,20 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie prévue des bons de souscription aux courtiers.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES (suite)

15.3 Bons de souscription aux courtiers

Le nombre de bons de souscription aux courtiers en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Novembre 2025	-	-	50 454	0,30
Juin 2029	65 400	0,25	-	-
Juillet 2029	29 000	0,25	-	-
Novembre 2029	333 303	0,18	-	-
	<u>427 703</u>	<u>0,19</u>	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>

16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

16.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Au 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	196 891	222 343
Honoraires de gestion	375 000	375 000
Paiements fondés sur des actions	74 100	-
Rémunération des administrateurs	128 500	159 000
Salaires et avantages sociaux recouvrés	-	(2 847)
	<u>774 491</u>	<u>753 496</u>

16.2 Paiements fondés sur des actions

En vertu de ce régime d'options, les administrateurs peuvent octroyer des options aux administrateurs, employés et consultants et à ceux des filiales de la Société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 22 000 000 (22 000 000 au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, 10 625 000 options peuvent être exerçables (14 810 000 options au 31 décembre 2024).

Les administrateurs établissent le prix d'exercice des options octroyées en vertu du régime d'options qui ne doit pas être inférieur au cours de fermeture de la Bourse de Croissance TSX, du jour précédant le jour de l'octroi de l'option, moins l'escompte autorisé tel que défini dans les politiques de la bourse. Les options peuvent être exercées pendant un maximum de dix ans. Les options ne sont pas cessibles ni transférables, sauf par testament ou par les effets de la loi. Au décès d'un titulaire d'option, les héritiers ou les administrateurs successoraux du titulaire d'option peuvent lever les options de ce dernier pendant une période n'excédant pas un an après la date du décès du titulaire d'option, étant entendu que ces dispositions ne doivent pas avoir pour effet d'allonger le terme original de l'option établi lors de son octroi. Les options octroyées à un titulaire d'option qui est un administrateur, un employé, un consultant ou un employé d'une Société de gestion expireront à la fin d'une période n'excédant pas 12 mois suivant le moment où le titulaire d'option aura cessé de faire partie d'au moins un de ces groupes pour toute autre raison que le décès.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Au plus 5% des actions émises par la Société peuvent être octroyées à une personne au cours d'une période de 12 mois (à moins que soit obtenu l'approbation des actionnaires désintéressés). Au plus 2 % des actions émises de la Société peuvent être octroyées à un consultant au cours d'une période de 12 mois. Au plus un total de 2 % des actions émises de la Société peuvent être octroyées aux personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois, ce nombre d'options total étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Les options octroyées à des consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs doivent être acquises graduellement sur une période de 12 mois, à raison de pas plus du quart des actions visées au cours d'un même trimestre. Aucune acquisition accélérée de telles options octroyées à ces consultants n'est permise sans l'approbation de la Bourse. Les options octroyées à un titulaire d'options qui fournit des services de relations avec les investisseurs expirent à la fin d'une période n'excédant pas 30 jours suivant le moment où le titulaire d'options aura cessé de fournir de tels services. Le nombre d'options octroyées aux initiés, dans une période donnée de 12 mois, ne doit pas être supérieur à 10 % du nombre d'actions émises de l'émetteur résultant. Le nombre d'actions réservées aux fins d'émission en vertu du régime octroyées aux initiés ne doit pas dépasser 10 % du nombre d'actions émises de la Société.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les exercices de présentation de l'information financière considérées :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	14 810 000	\$ 0,51	17 735 000	\$ 0,46
Attribués	3 500 000	0,18	-	-
Exercés	(1 000 000)	0,25	(2 925 000)	0,23
Expirés	(1 100 000)	0,25	-	-
Annulé	(5 335 000)	1,00	-	-
En circulation à la fin	<u>10 875 000</u>	<u>0,21</u>	<u>14 810 000</u>	<u>0,51</u>
Exerçables à la fin	<u>10 625 000</u>	<u>0,21</u>	<u>14 810 000</u>	<u>0,51</u>

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2025 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
	\$	années
2 000 000	0,16	1,56
500 000	0,18	3,75
7 675 000	0,215	2,99
700 000	0,35	1,36
10 875 000	0,21	2,66

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2024 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
	\$	années
7 675 000	0,215	3,99
200 000	0,23	0,51
900 000	0,28	0,77
700 000	0,35	2,36
5 335 000	1,00	1,97
14 810 000	0,51	2,94

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées 0,072 \$ au 31 décembre 2025 a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2025
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,16 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	69,9 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	2,85 %
Durée de vie moyenne prévue	2,4 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,18 \$

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des options sur actions. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 252 876 \$ au 31 décembre 2025 de la charge de rémunération des employés (tous liés à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglés en actions) a été inclus dans le résultat net et crédité au surplus d'apport donc 74 100 \$ à titre de charges salariales et d'avantages sociaux, 116 606 \$ à titre d'honoraires professionnels et de consultation et 62 170 \$ comme frais de recherche et développement.

17. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

17.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur des titres négociables d'une Société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une Société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 sont classés dans le niveau 1 et les bons de souscription sont classés dans le niveau 2.

17.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La juste valeur du dû aux administrateurs, dirigeants et à une Société détenue par un administrateur et des redevances à payer ont été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

La juste valeur des redevances à payer à court terme se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

La juste valeur du dû aux administrateurs, dirigeants et à une Société détenue par un administrateur et des redevances à payer à long terme est de 526 580 \$ et 599 412 \$ respectivement (1 068 006 \$ et 395 432 \$ respectivement au 31 décembre 2024). Voir les notes 15 et 11 pour modalités d'évaluation des justes valeurs.

Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur sauf pour les royautés à recevoir et les redevances à payer qui sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

18. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Honoraires professionnels et de consultation ⁽¹⁾	833 744	661 519
Dépenses de voyage	171 707	104 148
Frais de bureau	192 716	163 411
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	109 602	100 516
Frais bancaires	8 908	8 884
Perte (gain) sur taux de change	-	6 243
Frais administratif recouverts	(7 335)	(6 300)
	<u>1 309 342</u>	<u>1 038 421</u>

⁽¹⁾ Inclus un paiement fondé sur des actions de 116 606 \$ en 2025

19. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée*	156 570	756 506
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir	19 539	34 211
Intérêt	33 283	40 104
	<u>209 392</u>	<u>830 821</u>

* Le montant de la variation de la juste valeur inclut un gain réalisé de 144 833 \$ (perte de 177 360 \$ au 31 décembre 2025) (Note 6).

Les charges financières se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Charges de désactualisation des redevances à payer	(225 969)	(230 303)
	<u>(225 969)</u>	<u>(230 303)</u>

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

20. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les bons de souscription aux courtiers et les options sur actions n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription et les bons de souscription aux courtiers en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 15.2, 15.3 et 16.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2025 et 2024.

	Au 31 décembre	
	2025	2024
Perte (gain) nette	9 188 593 \$	(7 991 248) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	423 009 678	372 434 609
Gain (perte) nette de base par action ordinaire	0,085 \$	(0,02) \$
Gain (perte) nette diluée par action ordinaire	0,085 \$	(0,02) \$

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt

Les composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt se détaillent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Naissance et renversement des différences temporelles	9 674 271	(2 183 026)
Écart de taux d'une filiale étrangère	(7 505)	(7 362)
Exonération d'impôt du revenu d'une filiale étrangère	(113 863)	(107 037)
Variation des différences temporelles non constatées	(9 552 903)	2 297 425
	-	-

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendu et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendu calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état consolidé du résultat global se rapproche comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendu calculée sur la base combinée fédérale et provincial au Canada de 26,5 % (26,5 % en 2023)	9 419 135	(2 121 784)
Ajustement pour les éléments suivants :		
Effet fiscal des différences temporelles non constatées	(9 552 902)	2 297 425
Portion non imposable de la variation de juste valeur	7 641	(96 546)
Portion imposable de la (gain) perte en capital	(19 190)	23 500
Paiements fondés sur des actions	67 012	-
Écart de taux d'une filiale étrangère	(7 505)	(7 362)
Exonération d'impôt du revenu d'une filiale étrangère	(113 863)	(107 037)
Éléments non déductibles et autres	199 672	11 804
Produit d'impôt sur le résultat	<u>-</u>	<u>-</u>

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédit d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2025	Comptabilisés en résultat net	Solde au 31 décembre 2025
	\$	\$	\$
<i>Montants comptabilisés</i>			
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	(72 316)	-	(72 316)
Frais payé d'avance et autres	19 875	(19 875)	-
Redevance à payer	-	-	-
Pertes autres qu'en capital	52 441	19 875	72 316
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	Solde au 1 ^{er} janvier 2024	Comptabilisés en résultat net	Solde au 31 décembre 2024
	\$	\$	\$
Montants comptabilisés			
Titres négociables	116 856	(116 856)	-
Immobilisations incorporelles	359 993	(359 993)	-
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	(66 844)	(5 472)	(72 316)
Royauté à recevoir	(46 345)	46 345	-
Frais payé d'avance et autres	-	19 875	19 875
Redevance à payer	(328 469)	328 469	-
Pertes autres qu'en capital	(35 191)	87 632	52 441
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	-	-	-

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

	31 décembre 2025	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	3 800 784	3 832 351
Immobilisations incorporelles	743 128	737 344
Brevet et autres éléments	8 055 665	7 604 757
Frais R&D	3 592 091	3 620 665
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	95 896	95 896
Actifs d'exploration et d'évaluation	1 118 857	295 808
Provisions et réserves	2 209 135	1 449 775
Titres négociables	190 386	190 386
Pertes fiscales inutilisées	38 542 529	43 270 785
	<u>58 348 471</u>	<u>61 097 767</u>

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	31 décembre 2024	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	3 800 784	3 832 351
Immobilisations incorporelles	585 985	580 201
Brevet et autres éléments	7 492 902	7 041 994
Frais R&D	3 592 091	3 620 664
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	39 724	39 724
Actifs d'exploration et d'évaluation	1 457 506	1 457 506
Provisions et réserves	3 829 637	2 817 157
Titres négociables	89 880	89 880
Pertes fiscales inutilisées	34 044 378	38 204 419
	<u>54 932 887</u>	<u>57 683 896</u>

La Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2028	1 016 853	911 737
2029	614 130	610 009
2030	627 620	624 214
2031	759 417	755 536
2032	649 448	647 675
2033	803 620	798 209
2034	723 985	720 353
2035	1 082 684	1 077 205
2036	1 766 123	1 756 689
2037	1 602 371	1 593 219
2038	1 527 744	1 514 884
2039	1 100 417	1 098 582
2040	1 472 599	3 825 312
2041	2 160 558	2 929 103
2042	6 859 407	8 858 956
2043	5 750 891	5 297 042
2044	5 451 512	6 272 430
2045	4 573 150	3 979 631
	<u>38 542 529</u>	<u>43 270 786</u>

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôts à l'investissement viennent à échéance dans les délais suivants :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2027	3 363	-
2028	70 404	-
2029	8 810	-
2030	6 540	-
2031	310	-
2032	4 501	-
2033	1 200	-
2040	11 942	-
2042	332 835	-
2043	54 968	-
	<u>494 873</u>	<u>-</u>

22. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u>	
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	140 689	(134 167)
Frais payés d'avance et autres	142 911	(45 902)
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	476 063	216 445
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	975 440	1 133 593
Impôt à payer	-	(28 193)
	<u>1 735 103</u>	<u>1 141 776</u>

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

22. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivants :

	31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Émission d’actions pour le paiement des dettes fournisseur	4 932 880	-
Émission d’actions pour le paiement d’une dette fournisseur relatif aux immobilisations incorporelles	-	88 380
Émission d’instruments de capitaux propres pour le paiement d’une dette fournisseur	1 396 070	30 316
Émission d’actions pour la réappropriation des droits dans le pacte d’associés de Novacium	-	1 448 609
Émission d’instruments de capitaux propres pour la réappropriation des droits dans le pacte d’associés de Novacium	-	34 491
Émission d’actions pour l’augmentation de la participation dans Novacium	3 722 250	-
Émission d’instruments de capitaux propres pour l’augmentation de la participation dans Novacium	1 948 958	-
Émission d’instruments de capitaux propres pour frais d’émission d’unités	42 715	-
Action reçu lors du règlement de la royauté à recevoir	322 500	-
Émission d’actions pour la conversion du billet à payer	150 000	-

23. SOCIÉTÉ ASSOCIÉ NON ENTIÈREMENT DÉTENUE

	11 décembre 2025	31 décembre 2024
Pourcentage des titres de participation et des droits de vote détenus par le détenteur de la participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	71,6 %	80 %
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle pour la période	182 088	211 967
Participation ne donnant pas le contrôle	994 498	802 359

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

23. SOCIÉTÉ ASSOCIÉE NON ENTIÈREMENT DÉTENUE (suite)

L'information financière de la société associée de la Société ayant une participation ne donnant pas le contrôle est résumée ci-après, avant les éliminations intragroupes.

	11 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Sommaire du compte de résultat net et résultat global		
Revenus	1 470 061	1 481 483
Dépenses	1 209 949	1 181 432
Résultat global	<u>260 112</u>	<u>300 051</u>
Résultat global attribuable aux :		
Propriétaires de la Société	78 024	60 010
Participation ne donnant pas le contrôle	182 088	240 041
	<u>260 112</u>	<u>300 051</u>
Sommaire des flux de trésorerie		
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	390 858	331 634
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(23 098)	(9 759)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	-	-
Variation nette de la trésorerie	<u>367 760</u>	<u>321 875</u>
	11 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Sommaire de l'état de la situation financière		
Actifs courants	1 497 075	1 134 726
Actifs non-courants	76 321	33 855
	<u>1 573 396</u>	<u>1 168 581</u>
Passifs courants	217 477	166 338
Passifs non-courants	-	-
Actifs net	1 355 919	1 002 243
Capitaux propres attribuables aux propriétaires	361 917	197 285
Participations ne donnant pas le contrôle	959 179	800 070
Ajustement de conversion de devises étrangères	34 823	4 888
	<u>1 573 396</u>	<u>1 168 581</u>

⁽¹⁾ Le 26 février 2025, la Société a émis 17 312 790 unités pour l'acquisition de 84 actions de Novacium.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
 Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
 (en dollars canadiens)

23. SOCIÉTÉ ASSOCIÉE NON ENTIÈREMENT DÉTENUE (suite)

Le résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est passé de 80% à 71,6% à partir de la date des émissions des actions de HPQ.

Novacium est soumise à certaines clauses restrictives selon les ententes légales et contractuelles. L'approbation des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est requise pour tout transfert d'actifs significatifs et autres décisions en lien avec les activités de la Société, tel que listé dans le pacte d'associés, dont la fusion, scission ou apport partiel d'actif ou l'approbation des conventions conclues entre la Société Novacium et ses dirigeants ou associés. La Société n'exerce plus son contrôle depuis le 11 décembre 2025 suite à la conversion de son action privilégiée en une action ordinaire.

Il existe également des restrictions pour l'utilisation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 420 900 euros au 31 décembre 2024, limitant ainsi leur disponibilité pour d'autres entités du Groupe de HPQ. Ces restrictions pourraient retarder ou limiter l'accès du Groupe à ces fonds.

24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces à l'exception des acquisitions de brevets et la réappropriation des droits dans le pacte d'associés de Novacium qui ont été, précédemment, réglés par l'émission d'unités.

24.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants et acquisition d'actif comprend les montants suivants :

	Au 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	98 093	123 644
Salaires et avantages sociaux pour la recherche et développement ⁽¹⁾	1 463 996	596 526
Honoraires de gestion ⁽²⁾	375 000	375 000
Frais de recherche et développements ⁽³⁾	83 505	-
Rémunération des administrateurs	128 500	159 000
Paiements fondés sur des actions	136 270	-
Charges au titre des avantages du personnel	2 285 364	1 254 170
Réappropriation des droits dans le pacte d'associés de Novacium ⁽¹⁾	-	1 483 100
Charges au titre des avantages du personnel et autre acquisition	2 285 364	2 737 270

⁽¹⁾ Payés aux associés du pacte d'associé de Novacium.

⁽²⁾ Payés à une société détenue par un administrateur

⁽³⁾ Payés à Novacium

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

24.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les comptes fournisseurs et autres créiteurs incluent un montant de 1 043 006 \$ dû à une société détenue par un administrateur (614 927 \$ au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 1 266 506 \$ (1 168 006 \$ au 31 décembre 2024).

Le 29 janvier 2025, la Société a émis 1 083 333 unités pour une valeur de 260 908 \$ pour des dépenses R&D.

Le 26 février 2025, la Société a émis 17 312 790 unités pour une valeur de 5 671 208 \$ pour l'acquisition de 84 actions détenus par les co-actionnaires de Novacium.

Le 18 mars 2025, la Société a émis 1 254 545 unités pour une valeur de 275 000 \$ pour des dépenses R&D.

25. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par le développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

La Société finance ses activités de développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

26. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et le risque de liquidité.

Pour les besoins de trésorerie des filiales, la Société avance les fonds nécessaires pour leurs opérations.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la Société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

26. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

26.1 Risque de marché

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Le risque lié au cours des actions est défini comme l'incidence défavorable potentielle sur les résultats d'exploitation de la Société et sur la capacité d'obtenir du financement par actions, ou sur la capacité des détenteurs de titres convertibles (options et bons de souscription) d'exercer leurs titres, ce qui a une incidence sur le produit de ces exercices pour la Société, en raison des fluctuations des cours des actions individuelles ou des fluctuations générales du niveau du marché boursier. La Société surveille de près les mouvements d'actions individuels afin de déterminer les mesures appropriées à prendre par la Société.

Le risque lié aux prix des produits de base est défini comme l'incidence négative potentielle sur les résultats futurs de la Société en ce qui concerne la fluctuation des prix de la matière première. La Société est exposée au risque lié aux prix des produits de base, y compris l'exposition aux fluctuations des prix du marché du quartz et du graphite. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix de marché de ses titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé. Le risque maximal auquel sont exposés les titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié des titres négociables de sociétés cotées avait varié de $\pm 15\%$ au 31 décembre 2025 ($\pm 15\%$ au 31 décembre 2024), une augmentation de leur valeur serait de 10 200 \$ (68 183 \$ au 31 décembre 2024) et une diminution pour 10 200 \$ (58 763 \$ au 31 décembre 2024) sur le résultat net et les capitaux propres.

26.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie pour un montant de 555 740 \$ au 31 décembre 2025 (676 955 \$ au 31 décembre 2024).

La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

Les redevances à payer par la Société sont dues à une société dont la Société est dépendante économiquement. La Société considère sa durée de 9 ans.

26.3 Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. L'exposition de la Société aux taux d'intérêt variables se limite à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie.

26.4 Risque de change

Le risque de change est le risque de fluctuation des profits ou des pertes résultant des fluctuations des taux de change et du degré de volatilité de ces taux.

HPQ Silicium Inc.
Notes complémentaires consolidées
Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

26. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

26.5 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses besoins en fonds de roulement, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles au moyen de financements privés et d'émissions d'actions.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Moins d'un an		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 362 188	1 081 026
Dettes à un sous-traitant	431 860	4 598 766
Obligation locative	12 873	9 414
Redevance à payer RRQ Purevap™	250 000	750 000
Redevances à payer NRSi Purevap™	-	212 500
Total	<u>2 056 921</u>	<u>6 651 706</u>
Entre un an et 5 ans		
Obligation locative	16 608	-
Redevances à payer RRQ Purevap™	-	1 000 000
	<u>16 608</u>	<u>1 000 000</u>
Plus 5 ans		
Redevances à payer RRQ Purevap™	-	1 750 000
	<u>-</u>	<u>1 750 000</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

27. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

En vertu du pacte d'associés de Novacium, la Société avait l'option d'augmenter sa participation dans Novacium de 20 % à 50 % en versant en numéraire un montant compris entre 500 000 euros et 1 000 000 euros dans les 18 mois suivant le début des opérations de sa société affilié Novacium. Par la suite et au plus tard 7 ans après le début des opérations, la Société pouvait acquérir le 50 % restant détenu par les cofondateurs de Novacium, lesquels s'étaient engagés irrévocablement à céder l'intégralité de leurs titres à la Société. La Société n'a pas été exercé son option en temps imparti. Ce faisant, elle ne pouvait plus procéder à des augmentations de participation futures. Après négociation avec les autres actionnaires de Novacium, la Société a conclu une entente le 5 juin 2024 pour réapproprier ses droits présents et futurs dans le pacte d'associés. Cette entente prévoit des négociations entre la Société et les autres actionnaires pour entre autres élaborer une nouvelle structure sur l'augmentation de sa participation.

La Société a versé, dans le cadre des phases avancées de développement technologique, une somme mensuelle de 80 000 € jusqu'au 31 décembre 2025. À compter du 1^{er} juillet 2025, ce montant se situe à 80 000 €. Cette somme est complètement éliminée dans les états financiers consolidés de la Société avec 71,6% d'actionnaires minoritaires jusqu'au 11 décembre 2025 suite à la perte de contrôle (80% au 31 décembre 2024) (Note 23).

Le 11 décembre 2025, la Société a conclu une entente d'une durée de 5 ans rétroactivement au 1 juillet 2025 avec Novacium sur les licences des brevets pour l'Amérique du Nord et de consulting avec Novacium. En cas de retard de paiement avant la fin du mois, suspension de toutes les licences au Mexique, avant la fin du deuxième mois suspension des licences au État Unis et avant la fin du troisième mois suspension des licences au Canada. Au terme de cette entente se terminant le 30 juin 2029, les contrats de licence deviendront définitifs et gratuits.

En vertu de cet accord, les montants mensuels d'engagements contractuels sont les suivants :

	€
2026	90 000
2027	100 000
2028	110 000
Jusqu'au 30 juin 2029	120 000

Le 18 juillet 2025, la Société a reçu d'un groupe allemand une mise en demeure réclamant 29 000 € et des actions pour une valeur de 180 000 €. La société ne reconnaît pas cette réclamation qui est totalement est sans fondement. Dans toutes éventualités, la société considère disposer de solides motifs et arguments pour en contester la validité.

28. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 20 février 2026, la Société a émis 20 407 916 actions pour une valeur de 3 684 105 \$ (l'équivalent de 2 500 000 euros) et a exercé son option d'achat de 84 actions de Novacium (Note 6).

Le 2 mars 2026, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 3 000 000 \$. La Société a émis 18 181 819 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action durant 24 mois suivant la clôture du financement. De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 180 000 \$ en espèces et a émis à un agent 1 090 909 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement.